

Décision

Générale

colonial

Décision n° 06-407-1931 Permission

n° 06-407-1931

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
1 octobre 1930

Numéro JO
n° 407 du 31/10/1930

Date du numéro
31 octobre 1930

TEXTE INTÉGRAL

1° » octobre 1930, une permission de quinze jours est accordée à M. Berger, adjoint des services civils, chef de poste de Tadjourah, pour en jouir à Djibouti, et pour compter du 5 octobre 1950.